
EPREUVE ECRITE - Allemand LV1

ENS : PARIS - LYON - CACHAN

Durée :2h *Coefficients : PARIS 3*

LYON 1.5

CACHAN 2

MEMBRE DE JURY : M. BOURCY

Rapport sur l' épreuve

L' épreuve d' une durée de deux heures se compose de la traduction d' un texte en langue allemande en français et de la rédaction d' une réponse à l' une des deux questions posées en allemand.

Les candidats, au nombre de 21, ont obtenu des notes allant de 03 à 17 avec une moyenne de 9, 38.

Version.

Le texte de la version était un article d' environ 300 mots extrait du journal Die Welt et traitant des conséquences engendrées par la consommation de cannabis. L' article, clair et sans difficultés majeures de constructions ne présentait guère de termes techniques incompréhensibles et abordait un sujet d' actualité bien connu des jeunes déjà sensibilisés par les médias aux risques encourus par la prise régulière et précoce de ce produit dangereux.

Si le sens général a été relativement bien compris, il n' en a malheureusement pas été de même pour certains passages qui ont été la source de nombreux contre-sens et non-sens. Cela s' explique en partie par des connaissances grammaticales parfois trop fragiles et un niveau de vocabulaire un peu juste.

Plus de rigueur et plus de soin apporté à l' écriture auraient permis à nombre de candidats d' obtenir de meilleures notes.

Question.

L' une des deux questions qui devait être traitée au choix en 150 mots (avec une marge de + ou - 10%) était notée en fonction du fond et de la forme. Si le fond a été abordé dans ses grandes lignes, la forme, quant à elle, a été trop souvent entachée de fautes élémentaires de syntaxe et de morphologie sans doute imputables à un manque de rigueur ou à l' absence d' une relecture systématique.

Conseils

On ne saurait donc trop préconiser aux futurs candidats de s' entraîner régulièrement à des exercices de traduction, mais aussi à rédiger en acceptant d' appliquer les règles élémentaires de la grammaire allemande tout en s' efforçant d' enrichir progressivement leurs connaissances lexicales.